

**Intervention de Patrick GÉRARD,
recteur de l'académie de Bordeaux,
en clôture du colloque
« Un collégien, un ordinateur portable :
vers un nouvel espace numérique éducatif »**

Vendredi 7 mai 2004 à Moliets (Landes)

Depuis trente ans environ, l'école est confrontée aux enjeux de l'ordinateur ; elle s'y est progressivement adaptée sous l'effet d'un double mouvement : celui de l'innovation générée par les équipes pédagogiques dans les établissements scolaires, d'une part ; celui des politiques publiques d'équipement, d'autre part. Ces politiques publiques relevaient hier exclusivement de l'État. Elles se décident aujourd'hui dans le cadre de la décentralisation, sous l'impulsion des collectivités locales, porteuses d'un projet pour leur territoire.

Bien sûr, les enjeux ont considérablement évolué en trente ans. Les technologies – que l'on ne qualifie plus de « nouvelles » – ont connu des progrès spectaculaires. Les outils sont de plus en plus performants et leur utilisation devient de plus en plus simple. L'usage du micro-ordinateur s'est banalisé. Internet est entré dans la vie quotidienne d'un nombre chaque jour plus important de Français.

Notre école n'est pas restée à l'écart de la révolution technologique. Hier, les salles de classe étaient au mieux équipées d'un lecteur de diapo ; on y trouve aujourd'hui le tableau numérique interactif, le vidéoprojecteur ou le lecteur de DVD. Les réseaux d'établissement se sont multipliés, de même que les possibilités d'échanges et de mutualisation.

Dans ce contexte de foisonnement des initiatives, **le département des Landes a pris date** en lançant, dès 2001, l'opération « un collégien, un ordinateur portable ». Celle-ci concerne maintenant tous les enseignants et élèves de troisième dans trente-deux collèges (ils seront bientôt 34 à en bénéficier).

Je suis heureux de pouvoir saluer ici le volontarisme et l'engagement du Conseil général des Landes – dans ce dossier comme dans d'autres, d'ailleurs, qui touchent à la formation des jeunes.

Je me dois aussi de rappeler les participations de l'État, à la mesure de ce projet d'envergure : mobilisation du fonds de soutien mis en place pour aider les collectivités à câbler les établissements, subvention du ministère pour l'acquisition des équipements, dotations complémentaires du rectorat pour chaque collège, recrutement d'aides éducateurs puis d'assistants d'éducation spécialement affectés aux collèges (42 à la rentrée 2004) et, surtout, mobilisation de l'ensemble des personnels, dans les établissements et dans les services académiques (inspection d'académie, rectorat, centre départemental et centre régional de documentation pédagogique...).

Par son ampleur et par son caractère novateur, cette opération constitue une expérimentation grandeur nature de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation (TICE).

C'est de ce fait une expérimentation très attendue, observée de près par le ministère et par le rectorat ; elle intéresse aussi nombre de collectivités, d'ores et déjà engagées dans des démarches similaires ou désireuses de s'y investir à leur tour. Ce colloque était donc bienvenu **pour en tirer un premier bilan**, pour la confronter à d'autres expériences ou à d'autres horizons, **pour poser les jalons de la suite**.

Les présentations et les témoignages que vous avez suivis tout au long de cette journée ont donné lieu à des échanges nourris et instructifs. J'ai pu assister à certains d'entre eux, j'ai eu quelques échos des autres. Il me semble que l'on peut s'accorder en conclusion pour dire que **l'introduction généralisée des portables était un pari ambitieux dont les objectifs sont maintenant validés** ; désormais, **les perspectives sont clarifiées pour assurer une intégration plus efficace des TICE dans les pratiques pédagogiques**.

* *

*

Doter l'ensemble des élèves d'une classe d'âge d'un ordinateur portable était un pari ambitieux ; vos échanges ont montré que les objectifs initiaux que s'était fixés le Conseil général sont maintenant validés.

Un pari ambitieux

Le pari, en effet, n'était pas gagné d'avance : l'on pouvait redouter les difficultés techniques, les problèmes matériels, les dégradations, le temps perdu en début de classe, l'insuffisante maîtrise de l'outil informatique par les enseignants, l'absence de références en matière d'usages pédagogiques, l'attention distraite des élèves, les utilisations non pédagogiques, voire illicites... Tout cela s'est en partie vérifié et a sans doute justifié, ici ou là, des réticences, des appréhensions, des découragements.

Je n'ignore pas **les difficultés de mise en place de l'opération** – difficultés réelles que nombre d'entre vous ont vécues très concrètement. Néanmoins chaque problème a trouvé sa solution, ou bien la trouvera en son temps.

L'on peut débattre aussi durant des heures de l'utilité qu'il y aurait eu à s'interroger préalablement sur les usages, au lieu de procéder d'abord à l'équipement. Pour ma part, je crois que la méthode retenue par le Conseil général était la bonne, tant notre institution est bien souvent, et paradoxalement, rétive au changement.

En bousculant le système, en mettant en quelque sorte les équipes éducatives devant le fait accompli, le Conseil général des Landes nous a obligés à bouger, à nous adapter. Je ne suis pas certain qu'une expérimentation plus classique, restreinte et pilotée d'en haut, ait produit meilleur résultat ; sans grand risque de se tromper, on pourrait même avancer que nous en serions, aujourd'hui encore, à un colloque intitulé : « Vers un nouvel espace numérique éducatif : un portable par collégien ? » !

Pour autant, il est évident que **le succès de l'opération repose pleinement sur l'adhésion et l'implication des équipes des collèges**. Et je voudrais rendre hommage aux chefs d'établissement, à leurs collaborateurs administratifs et techniques, aux enseignants, aux personnes-ressources, aux jeunes qui ont pris en charge – en liaison avec les services du département, les services académiques et le corps d'inspection – la mise en œuvre de ce dispositif. C'est un travail lourd et nouveau qui a été mené à bien.

Je voudrais plus particulièrement remercier, parmi eux, tous ceux qui ont cru d'emblée au projet et qui ont su, au fil des mois, apporter les premières réponses

pertinentes et entraîner leurs collègues. Aux autres, je voudrais dire qu'il est légitime de douter et qu'il faut bien se garder d'utiliser l'ordinateur sans discernement. Toute innovation passe par une phase d'expérimentation, d'apprentissage et, en l'espèce, d'appropriation de l'outil numérique. Vous en avez fait l'expérience dans des conditions qui n'étaient peut-être pas optimales. Mais vous avez pu sans doute évoquer avec vos collègues les difficultés rencontrées. Un enseignant n'est jamais seul, hors le temps, finalement très restreint, de la classe ; la notion d'équipe, dans un établissement scolaire, est une précieuse nécessité.

Au-delà de cette considération sur l'exercice du métier d'enseignant, il convient tout de même de relativiser les difficultés constatées au regard des objectifs poursuivis par le département des Landes.

Des objectifs validés

Vos débats ont montré le bien-fondé de ces objectifs, rappelés aux collégiens dans le petit guide qui leur a été distribué en début d'année. Ils ont été évoqués plusieurs fois aujourd'hui ; je les commenterai brièvement.

Premier objectif : « Relever les défis de l'égalité. » Si l'école n'avait qu'une seule raison d'être, ce serait de toute évidence **la transmission du savoir permettant la promotion de l'égalité des chances**. Dans la société d'aujourd'hui, il est indéniable qu'un enfant ou adolescent qui dispose d'un ordinateur à la maison a un avantage, et une avance considérable, sur celui qui n'en a pas. Pour des élèves qui ont du mal à s'exprimer en classe, le travail sur ordinateur peut agir comme révélateur. Pour ceux qui ne peuvent suivre une scolarité traditionnelle – je pense aux enfants malades ou handicapés – l'informatique et le soutien à distance sont indispensables. Pour tous, la maîtrise de l'outil informatique est désormais une compétence professionnelle incontournable dans bien des métiers. On peut ajouter que cette pratique sera aussi utile aux futurs citoyens. À cet égard, un jeune de 14-15 ans à qui l'on confie un ordinateur portable est investi d'une première responsabilité civique : le respect et le soin du matériel acheté avec l'argent du contribuable.

Deuxième objectif : « Donner des clés supplémentaires d'accès à la connaissance. » La maîtrise technique de l'ordinateur y contribue tout d'abord : les élèves doivent désormais valider leurs compétences dans le cadre du brevet Informatique & Internet (B2i). Ensuite, tous les collégiens ont accès en permanence aux ressources installées sur leur portable (dictionnaire, encyclopédie, atlas). Enfin l'opération a essentiellement pour objet de favoriser, et même inventer, **de nouvelles manières d'apprendre et de travailler**, en classe et en dehors du collège. J'aurai l'occasion d'y revenir au travers des perspectives et ne citerai à ce stade que l'exemple de l'enseignement des langues vivantes.

À l'heure où l'Europe s'élargit, l'ouverture des élèves vers d'autres langues, d'autres cultures, d'autres modes de vie doit être renforcée ; nous devons impérativement combler notre retard dans l'apprentissage des langues étrangères. Dans ce domaine, les TIC offrent de larges possibilités, bien expertisées : outre la possibilité de se connecter via Internet à l'actualité quotidienne de ces pays, elles donnent surtout l'opportunité pour chaque élève de troisième de disposer chez lui, pour s'entraîner, d'un véritable micro-laboratoire de langue. Tous les spécialistes reconnaissent qu'une immersion auditive prolongée dans la langue étudiée, accompagnée bien sûr d'une approche pédagogique cohérente, renforce l'apprentissage de cette langue. Il convient d'encourager les élèves à travailler davantage et mieux, en leur proposant des documents sonores attractifs et variés.

Afin de les aider à mesurer leur progression, le centre académique des TICE (CATICE) a mis au point un logiciel de validation des compétences en ligne ; ce logiciel, dénommé MELIA, sera mis à la rentrée prochaine à la disposition des établissements de l'académie de Bordeaux.

Enfin, le troisième objectif a une vocation plus locale, mais ce n'est pas le moindre pour le département : il s'agit de « développer **l'attractivité des Landes** ». Cette attractivité, nous la mesurons au plan démographique, en particulier dans le nord des Landes autour de Biscarrosse et dans le sud, le long de la côte basque ; nous allons l'accompagner en créant des postes dans l'enseignement primaire.

Les enjeux de l'aménagement numérique du territoire sont réels : l'accès haut débit à un prix raisonnable est une condition de la compétitivité des entreprises ; il vise aussi à éviter la fracture numérique entre les zones urbaines les plus denses et le reste du territoire. Très attentif à cette question, le Gouvernement a pris toute une série de mesures et le Parlement a récemment confié une compétence nouvelle aux collectivités locales.

Dans le département des Landes, où les distances sont longues, l'habitat souvent dispersé et isolé – comme en témoigne l'importance du transport scolaire pour les jeunes Landais –, le Conseil général a mis à profit l'opération « Un collégien, un portable » pour accélérer le déploiement du haut débit.

* *

*

Ces différents objectifs vont bien entendu continuer à guider notre action. Celle-ci bénéficie désormais de perspectives clarifiées, nécessaires pour assurer une intégration plus efficace des TICE dans les pratiques pédagogiques.

Des perspectives clarifiées

Il y a, d'une part, des perspectives propres aux collèges des Landes et, d'autre part, des perspectives générales aux établissements de l'académie.

Après trois années marquées par l'expérimentation et l'appropriation des outils numériques **dans les collèges landais**, s'ouvre **une nouvelle phase, dédiée à l'évaluation des usages et des performances des élèves** ; l'on cerne mieux les besoins et les attentes des enseignants ; il faut leur donner des objectifs pédagogiques clairs.

Dès le départ, les équipes éducatives ont bénéficié d'un plan spécifique d'accompagnement, incluant notamment des personnes-ressources affectées pour le temps de la mise en place du projet, une assistance technique et pédagogique, une attention particulière portée au recrutement des aides éducateurs puis des assistants d'éducation, ainsi qu'un engagement conséquent de l'académie en matière de formation. Cet effort de formation se poursuit, puisque nous évaluons à 600 le nombre de journées-stagiaires prévues spécifiquement pour l'opération des Landes dans notre prochain plan de formation.

L'accompagnement doit maintenant évoluer afin que les enseignants puissent bénéficier d'un dispositif de pilotage pédagogique, en lien étroit avec leurs inspecteurs, et d'un dispositif de mutualisation des ressources auquel ils soient partie prenante. Ils doivent pouvoir accéder plus facilement aux ressources existantes : je pense à l'Espace Numérique des Savoirs dont Xavier Darcos avait lancé l'expérimentation l'an dernier en Aquitaine et qui naturellement va connaître d'autres prolongements ; je pense à la base de ressources pour la classe de troisième, développée par le réseau SCEREN, le CRDP d'Aquitaine et le CDDP

des Landes. Cette base devra s'enrichir des ressources produites localement par les enseignants. En tout état de cause, il y a besoin maintenant de fédérer et de faciliter l'accès aux ressources.

Quant aux usages pédagogiques, il faut commencer à valider ceux qui font leur preuve et les mettre en œuvre d'une manière plus systématique ; on peut ainsi imaginer la construction collective de séquences de cours faisant appel aux pratiques les plus innovantes et les plus performantes. Je souhaite aussi que les acquis tirés de l'expérimentation des Landes éclairent la conception des formations initiales des enseignants à l'IUFM. Des équipes de recherche pourront bien sûr y travailler.

D'autres perspectives s'appliquent aux collèges landais comme à **tous les établissements de notre académie** qui s'est fixée un **objectif 2006 pour le second degré** : diminuer les sorties du système scolaire et permettre à un plus grand nombre de jeunes Aquitains d'accéder et de réussir au lycée. Cet objectif passe par des orientations clairement affichées, au premier rang desquelles la priorité donnée au collège dans l'attribution des moyens et la volonté d'améliorer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté.

Je rappelle qu'au collège, le projet d'établissement se doit de favoriser le développement de l'autonomie des élèves, la prise en compte du travail à la maison, le travail en équipe, l'ouverture par l'échange avec les autres. Les TICE contribuent pleinement à atteindre ces finalités. Il est de même incontestable qu'elles ont un rôle à jouer pour améliorer les résultats scolaires des élèves les plus faibles : elles permettent en effet d'assurer un suivi plus individualisé des élèves et offrent de nouvelles pratiques pédagogiques, susceptibles de changer le regard que l'élève en difficulté porte sur l'école.

Ce rappel sur les projets d'établissement n'est pas anodin : dès l'an prochain, dans notre académie, tous les collèges et lycées fonctionneront dans le cadre de la nouvelle procédure budgétaire de l'État (loi organique relative aux lois de finances - LOLF). Celle-ci suppose que l'établissement affecte librement ses crédits en fonction des objectifs retenus et des besoins repérés ; en contrepartie, il devra rendre compte de leur utilisation et des résultats obtenus.

En fonction de ces différentes perspectives, il apparaît plus nécessaire que jamais d'intégrer efficacement les TICE dans les pratiques pédagogiques et de donner ainsi tout son sens à l'investissement du département des Landes en faveur de la réussite scolaire des collégiens.

Une intégration plus efficace des TICE

Cette intégration peut s'effectuer dans la classe ou hors la classe ; elle peut conduire progressivement à l'émergence d'un véritable espace numérique de travail.

Dans la classe, l'outil multimédia peut renforcer l'efficacité de l'acte pédagogique en associant de manière dynamique le visuel et la parole du maître. De nombreuses pistes ont été validées par les corps d'inspection : l'approche de la géométrie en mathématique, la compréhension de certains phénomènes naturels en sciences expérimentales, la cartographie en histoire-géographie, l'analyse de l'image en lettres et en arts plastiques... D'une manière générale, les pratiques et les ressources qui suscitent une attention et une participation accrues doivent être recherchées et utilisées. Les associations professionnelles de professeurs peuvent y contribuer, à l'image de ce que fait l'association Cyber-Langues.

Notre priorité est de faire en sorte que les élèves sortent du collège en maîtrisant la langue française. Il ne doit pas y avoir opposition, mais bien au contraire complémentarité, entre une culture traditionnelle de l'écrit et du livre et la culture émergente du multimédia. Les élèves doivent lire davantage, mais surtout produire des textes ou des oraux à partir desquels l'enseignant peut pleinement mesurer leurs acquis. De ce point de vue, la pratique de la présentation orale assistée par ordinateur est encore insuffisamment utilisée. Elle permet pourtant de placer l'élève en situation motivante, l'amenant à s'exprimer efficacement devant un groupe, quelle que soit la discipline, à l'aide d'un plan structuré.

La maîtrise de la langue ne doit pas être séparée de l'aptitude de l'élève à repérer et traiter l'information. Cet enjeu est tout à fait primordial, tant pour la réussite scolaire future de l'élève que pour sa capacité de citoyen à porter un regard critique et lucide sur le monde qui l'entoure, sans oublier bien entendu la possibilité de se former tout au long de sa vie. Dès l'an prochain, un plan de formation s'adressera de manière transversale aux professeurs documentalistes et aux professeurs de lettres principalement : il vise à donner une pleine efficacité aux politiques de recherches documentaires menées **dans les établissements**, de telle sorte qu'il y ait effectivement un travail productif et formateur de l'élève, d'un bout à l'autre de la chaîne d'accès et de traitement de l'information.

La dotation en ordinateur individuel doit permettre de maintenir le lien avec le travail personnel, notamment **à la maison**. Encore faut-il que l'élève y soit incité par du travail et des exercices qui lui permettent de progresser à son rythme. Certains outils, comme les exercices, présentent des perspectives de développement très prometteuses.

En complément ou en prolongement du collège, la classe virtuelle – accessible depuis son ordinateur – s'affirmera peu à peu comme un nouvel environnement de travail pour l'élève. Des services, orientés sur la vie scolaire et la communication avec les familles (cahier de texte, bulletin de note, emploi du temps, carnet de liaison), sont appelés à se développer : avec la multiplication des points d'accès à Internet et l'enrichissement constant des ressources numériques, ils dessinent les prochaines évolutions. L'académie de Bordeaux y travaille, puisque ARGOS a été retenu comme **projet national d'espace numérique de travail**.

* *
*

Ce colloque nous invitait au bilan ; il ne s'agit bien sûr que d'un bilan d'étape, car le chantier est vaste et les pistes d'action nombreuses. Dans un domaine aussi évolutif que celui des TIC, il ne peut y avoir de conclusions définitives, pas plus que de méthodes absolues.

La démarche entreprise nécessite sans doute du temps et de la modestie : il nous faut, ensemble, poursuivre le travail engagé pour créer les conditions nécessaires à l'intégration réussie du numérique dans nos établissements scolaires. Mais nous avons aussi la détermination et l'audace indispensables pour avancer.

Nous sommes là véritablement au cœur de ce qu'est l'Éducation nationale : L'Éducation est naturellement de la responsabilité des enseignants ; mais l'enjeu est tel qu'elle doit être **l'affaire de tous, l'affaire de toute la Nation** – sinon l'Éducation ne serait pas « nationale ». Il est légitime que chacun s'y consacre et puisse y donner le meilleur de lui-même : l'État, bien sûr, les collectivités locales aussi, parce que **l'enjeu, au bout du chemin numérique, c'est la réussite des élèves**.